

BONNE ANNÉE !

OPA COMMUNIQUÉ N° 01-2024

L'année 2023 avait bien démarré avec une mobilisation comme jamais vue depuis des dizaines d'années contre la réforme des retraites, malheureusement elle s'est achevée sur une condamnation à 2 ans ferme de travail supplémentaires pour toutes et tous.

A part cela pas un texte, pas une réunion pour les **OPA**, si ce n'est une note de gestion du **17 décembre 2023** pour laquelle il a fallu quémander une réunion, qui a eu lieu en visio-conférence, pour faire nos remarques. Celles-ci nous étaient demandées dans un message du mois de **novembre** dont le sujet était :

Sujet : Projet de **note de gestion OPA 2023** relative aux régimes indemnitaires, hors indemnités pour service fait

Notre grille de salaire n'a pas bougé d'un iota depuis **juillet 2022**. Le SMIC vient d'augmenter au 1^{er} janvier pour atteindre **11,65€** brut de l'heure, extrait de notre grille de salaire :

TECHNICIEN NIVEAU 1-1	1 800,69 €	11,84 €	1 768,28 €	11,63 €	1 752,07 €	11,52 €
OUVRIER						
OUVRIER	1 755,04 €	11,54 €	1 723,45 €	11,33 €	1 707,66 €	11,23 €

La « catégorie C » des **OPA** n'existe plus de fait ... Et donc il se passe quoi ?

Les **OPA** sont toujours dans l'attente de la répercussion de l'augmentation des 1,5 % du point d'indice ... Décidément, niveau salaire en période d'inflation extrême pour le dire tranquillement, ça craint grave !

Autre chose, et la liste est longue, nous n'avons toujours pas accès aux informations du FSPOEIE sur nos pensions, pas de réponse de la fonction publique à notre courrier écrit en commun avec les ouvriers d'état de **FO** défense du mois de mai, ni aux relances effectuées depuis.

Le collège **OPA** du SNP2E-FO vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024 :

- Augmentation des salaires
- Levée du moratoire sur le recrutement d'**OPA**
- Mêmes possibilités de mobilité que les fonctionnaires
- Accès aux informations du FSPOEIE
- GIPA et Égalité de traitement pour tous les **OPA**

FO ne laissera pas les **OPA** mourir à petit feu ! Mes camarades, à travers ces droits acquis de haute lutte : durée quotidienne du travail, congés payés, sécurité sociale, retraites, nos aînés nous ont démontré que pour être entendus il fallait nous rassembler et nous organiser.

Le salaire, la pension, la gestion et le devenir statutaire de TOUS les OPA doivent évoluer dans l'intérêt des OPA qui se trouve être aussi celui de l'administration! Les OPA ont au moins droit au même respect et à la même considération que tous les agents publics y compris les contractuels qui eux peuvent porter un CDI d'une administration à l'autre par exemple. Vous pourrez toujours compter sur FORCE OUVRIÈRE pour porter nos revendications et faire respecter nos droits auprès de l'Administration

LA LUTTE CONTINUE !

FORCE OUVRIÈRE EST LÀ POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE TOUS LES OPA